



ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENS ELEVES  
DU LYCEE J.-B. SAY  
FONDEE LE 13 MARS 1881  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE LE 11 MAI 1921  
11 bis rue d'Auteuil  
75016 PARIS

Paris, le 12 mai 2022

LE PRÉSIDENT

## Assemblée générale ordinaire

Cher(e) Ami(e) et ancien Sayen(ne),

Au nom du Comité et en conformité de l'article 8 des statuts et du point VI du règlement intérieur, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de notre Association qui se tiendra en salle Gérard Clauzier, avec l'ordre du jour ci-après, le

**MARDI 7 JUIN 2022 à 19h30**

En votre qualité de membre actif, je souhaite, avec tout le Comité, que vous veniez nombreux à cette Assemblée.

Au cas où une impossibilité nous priverait de votre présence, vous trouverez ci-dessous la formule concernant la délégation de pouvoir que nous vous demandons de nous retourner avant l'Assemblée afin d'assurer la validité de celle-ci.

En vous remerciant du bon accueil réservé à sa requête, le Comité vous assure de son entier dévouement.

Le président : Laurent RYBAK (1986)

### ORDRE DU JOUR

1. Allocution du président.
2. Allocution de Madame la Provisseure
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2021.
4. Rapport moral.
5. Rapport financier.
6. Rapport de la commission de vérification des comptes, approbation des comptes (vote).
7. Election de membres du comité (vote)
8. Choix par le comité d'un Président, d'un trésorier et d'un secrétaire (vote).
9. Points divers (programmation d'évènements, forum, vente sweat, ...).

---

### DÉLÉGATION DE POUVOIRS

**Je, soussigné,** (Nom), (Prénom) ..... (Promotion) .....  
(Adresse) .....

**délègue mes pouvoirs** à (Nom)\* ..... (Promotion) .....

pour me représenter à l'Assemblée générale des Membres de l'Association qui se réunira le 7 juin 2022 et voter, en mes lieu et place, sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à ..... le ..... 20.....

*Signature précédée des mots manuscrits "Bon pour pouvoir"*

\* Si aucun nom n'est indiqué, les pouvoirs seront considérés comme délégués au Président de l'A.G.

# Rapport moral, année 2021

L'activité de l'association des anciens de Jean-Baptiste Say, mise à mal par la crise de 2020, a commencé peu à peu à se redresser. L'assemblée générale de 2021 s'est tenue, voyant un changement de la présidence de l'association, après la décision de Carole Jankowski de passer le relais. J'ai décidé de reprendre ce flambeau au pied levé, tout en m'efforçant de poursuivre le travail très efficace mis en place durant toutes ces années. Si certaines activités habituelles ont été encore malmenées (le prix Jacqueline Marguin n'aura pas lieu cette année non plus, pour la troisième fois), d'autres ont pu se maintenir : les ventes de sweats ont pu avoir lieu à trois reprises cette année (Rentrée, Téléthon et Forum des Métiers), grâce à quelques volontaires qui ont permis la bonne poursuite de cette année, qu'ils en soient remerciés.

La cérémonie du souvenir du 11 novembre a pu avoir lieu, comme ces dernières années, rendant un poignant hommage aux générations passées et rappelant, aux nouvelles, le prix de notre liberté.

Tardivement, les prix 2020 et 2021 des concours d'écritures de nouvelles ont finalement été remis en même temps.

Sous l'impulsion de Jean-Baptiste Bourrat, en coordination avec les professeurs de lettres de JB Say, le prix 2022 a été maintenu, même si peu d'élèves se sont lancés dans l'aventure (6 au lycée et 2 pour le collège).

Le Forum des Métiers a pu avoir lieu cette année, à la préparation duquel Céline Bénarousse, de la PEEP, et l'association ont travaillé, drainant un grand nombre d'élèves, venus découvrir des anciens élèves et des professionnels aguerris.

Désireux de mieux comprendre les effets des changements d'Affelnet, l'association a également participé à un Forum des Lycées organisé par le collège André Citroën, en lien avec Marie-Laure Bailleul, et la FCPE.

Enfin, après plusieurs années sans aucun appel à cotisation, il a été décidé que cette année verrait un nouvel appel à cotisation, pour tous les membres de l'association.

Dernier point, non des moindres, l'association a pu dire au revoir à Madame Marie-Claude Puigdemont, qui prenait sa retraite et avec qui nous avons été nombreux à fêter son départ et tristes de devoir lui dire au revoir.

Nous accueillons Madame Véronique Redini, nouvelle Provisoire, qui viendra se présenter et nous saluer à l'assemblée du 7 juin.

Laurent RYBAK

Président de l'association des anciens élèves de JB Say

---

## RÈGLEMENT DE LA COTISATION DES MEMBRES ACTIFS

Évitez les rappels onéreux en effectuant le règlement de la cotisation annuelle dont le montant est fixé pour 2021 à 20 € (5 € pour les élèves et étudiants), devant être réglé :

- soit par virement à notre compte bancaire à la Société Générale : Amicale J.B. Say, IBAN : FR76 3000 3033 8000 0372 6239 751, BIC : SOGEFRPP;
- soit par chèque bancaire à l'ordre de "Amicale des Anciens Élèves du Lycée J.B. Say", adressé au trésorier adjoint: Sophie Zeigneur, 49 avenue de Versailles, 75016 Paris ;
- soit en ligne sur notre site internet [jbsay.net](http://www.jbsay.net), via Paypal.